



Procès-verbal de l'Assemblée Générale des activités 2024

Vendredi 7 février 2025, à 19h00.
Salle de la bourgeoisie en face de la Chapelle, Mex

Membre du comité :

Stéphane Nicolin (président) – Chantal Gander (caissier) – Jean Claude Gex – Marion Sunier – Franck Perez (secrétaire).

1. Souhait de bienvenue.

Au nom du comité, Stéphane souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance à 19h05. Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est demandée.

2. Contrôle des présences.

Liste des personnes présentes :

Comité : Chantal Gander, Marion Sunier, Stéphan Nicolin, Jean-Claude Gex ; Franck Perez.
Membres : Anna Paccolat, Gérard Paccolat, André Giorlaz, Pascal Carrupt, Chantal Carrupt, Françoise Gex, Reymond Jaquemoud, Jean-Claude Richard, Bruno Antas, Daniella Monnet, Daniel Monnet, Jacques Hostettler, Laurette Richard, Jean-Daniel Berguerand, Claudine Voisin, Betty Nicolin, Gaston Richard, Martine Simon, Pierre Gex, Yann Dini, André Burgdorfer, Jean-Philippe Lambelet, Alain Besse, Marco Paludet, Robert Udriot, Olivier Goetschi, Simon Pascal, Christine Musabuka, Paul Boudry

Liste des personnes excusées :

Marinette et Patrice GEX ; Dominique Es Borat ; Danielle et Léon Richard ; Paul-Robert Chanson ; Madeline et Jean-Pierre Heiniger ; Marie-Jo Richard ; Guillaume Richard ; Marie Claire Richard ; Marianne et Paul Frueh ; Christelle Pittet ; Véronique Chételat-Maye ; Gerda Aloa ; Bernard Lovis ; Patric Eggertswyler ; Jean-Luc Grobety ; Jérôme Blanchet ; Xavier Lavanchy ; Hervé Gabel ; Lionnel Holowenczak ; Nicolin Mathieu ; Delphine Bonnet ; Martine et René Jacquemoud ; Lucien Gex ; Caroline Bourgin.

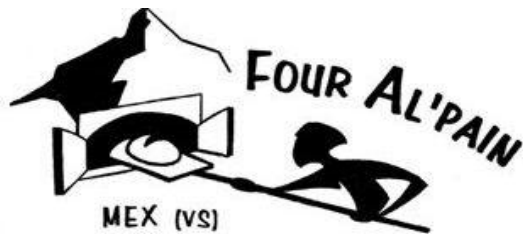
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 février 2024

Le PV de l'assemblée général du 2 février 2024 a été envoyé avec les convocations pour l'assemblée générale. Le PV est approuvé par l'assemblée avec remerciement à son auteur.

Le PV se trouve sur le site de l'association : <https://www.fouralpain.ch/fouralpain/>

4. Rapport du président.

Grâce au dévouement des boulangers, nous avons pu faire 12 belles fournées. Tout le long de l'année, nous avons eu le soutien de 2 boulangers et d'un jeune pâtissier genevois qui sont venus apporter leur savoir pour que nous puissions avoir du bon pain. Il ne faut pas oublier l'équipe des aides-boulangers qui se dévoue chaque mois pour façonner et cuire les pains. Les boulangers et leurs aides méritent tous vos applaudissements.



La journée de travail nous a permis entre autres de mettre des bâches pour protéger lors de pluie le bois du bûcher. Une équipe a fait le grand nettoyage du four. Tout le monde s'est retrouvé vers midi pour partager une broche préparé par Jean-Claude et ces aides.

Cette année la Montée du grain à Salvan a eu un grand succès. Beaucoup de membres de notre association y ont participé. Cela a été remarqué par le comité du moulin de Salvan qui nous a remerciés pour notre participation.

La journée de l'Avant du 21 décembre a vu aussi une grande participation de nos membres et nous vous en remercions.

Nous tenons aussi à exprimer un grand merci à la bourgeoisie de Mex qui met à disposition le four et qui nous soutient lors de nos activités.

Un grand merci aussi au comité qui se réunit périodiquement pour traiter de toutes les questions concernant la vie de notre association. Ces rencontres se passent toujours dans une très bonne ambiance. Stéphane remercie aussi les membres qui viennent à chaque fournée nous témoigner leur soutien.

Jean Claude prend la parole pour présenter le résultat de la vente des pains en 2024.

Remerciement pour l'équipe des boulangers qui ont assuré la fabrication de la grande quantité de pain commandé en 2024.

En 2023 nous avons fabriqué environ 3000 pains et en 2024 nous avons fait 3473 pains avec près de 1780 pains paysans. En 2024 nous avons proposé 15 sortes de pains différent. Nous avons aussi proposé 367 tartelettes, quiches et ramequins.

En moyenne pour chaque fournée nous avons eu 52 commandes avec un pic en septembre de 67 commandes.

Un grand merci à Stéphane, Jean-Luc et à l'équipe des boulangers.

Stéphane remercie l'assemblée et souhaite une belle suite de soirée.

5. Rapport du caissier concernant les comptes 2024

Chantal donne lecture des comptes 2024 de l'association.

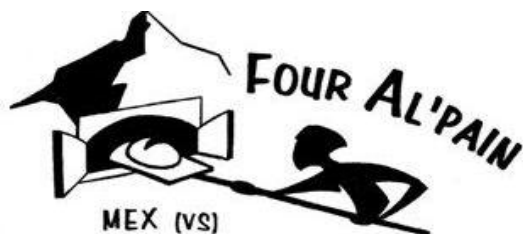
Les charges s'élèvent à : 16'065 CHF
 Les recettes sont de : 17'388 CHF
 Le résultat 2024 est de : 1'323 CHF

Bilan au 31.12.2024

Actif		
1000	caisse	120.00
1010	fonds caisse pour four	460.00
1020	compte Postale 17-680297-3	35 792.65
1030	ccp Déposito	0.00
Total Actif		36 372.65

Passif		
2000	Passifs transitoires	-330.00
2600	capital	-34 719.11
2900	Résultat exercices précédents	0.00
2901	Résultat de l'exercice (bénéfice)	-1 323.54
Total Passif		-36 372.65

Résultat Bilan	0.00
-----------------------	-------------



Concernant la fortune de l'association : jusqu'à 100'000 CHF il n'y a rien à faire (société à but non lucratif), au-delà il faut être inscrit au registre du commerce. Donc pour l'instant la fortune du Four étant inférieure à 100'000 CHF, nous n'avons pas de nécessité de changer de raison sociale.

6. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au comité.

Le 6 février 2025, les vérificateurs des comptes, Olivier et Bruno ont contrôlé les comptes 2024 de l'association. Les deux contrôleurs des comptes indiquent que les comptes 2024 sont très bien tenus, qu'ils sont clairs et précis. Le contrôle s'est fait par pointage et toutes les pièces justificatives ont été très facilement retrouvées.

Les vérificateurs donnent décharge au comité et à l'assemblée qui accepte à l'unanimité les comptes 2024.

Un grand merci à notre caissière Chantal pour son excellent travail.

7. Budget 2025

Budget 2025

Charges		
4000	Achats de marchandises	5 400.00
4010	Pains offert Boulangers	510.00
4015	Pains offerts partenaires	50.00
4100	Frais de bureau	600.00
4102	Timbres et frais de port	200.00
4103	Assurances	386.00
4104	Intérêts frais ccp	120.00
4110	Electricité	600.00
4120	Frais de fête	2 000.00
4150	Frais divers	1 500.00
4152	Frais séances + AG	700.00
4153	Frais repas boulangers et comité	1 500.00
4160	Frais déplacements	900.00
4200	Frais travaux four	3 000.00
Total Charges		17 466.00

Produits		
6000	Cotisations membres	-2 400.00
6005	dons	-200.00
6100	Ventes pains	-14 500.00
6900	Divers	-800.00
Total Produits		-17 900.00

Pour les charges 2025, des frais pour le four de 3'000 CHF ont été budgétisés, car nous avons la volonté de mettre des barrières pour protéger le champ à droite du Four. Avec l'approbation du budget 2025 par l'assemblée, l'autorisation de Laurette Richard et de la Bourgeoisie, les travaux seront faits lors de notre prochaine journée de travail.

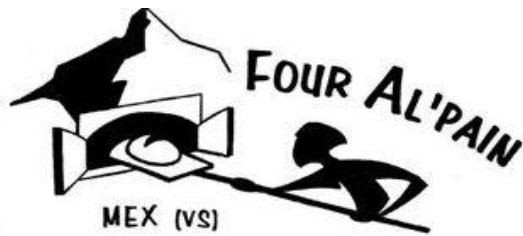
Le budget 2025 est accepté à l'unanimité par les membres présents. Un grand merci à eux.

8. Membres : Admissions, démissions.

Fin 2024, notre association compte 81 membres et 2 membres d'honneur.

Nous avons eu 3 démissions/radiations et 11 nouveaux membres :

Jérôme et Marguerite Blanchet, Olivier et Delphine Bohnet, Gregory et Caroline Borgeat, Véronique Chételat-Maye, Jean-Philippe Lambelet, Xavier Lavanchy, Marco Paludet, Christelle Pittet, Frédéric Poncel, Mickael Sallin, Robert Udriot.



9. Élection d'un nouveau vérificateur des comptes (le mandat de l'un des deux arrivant à son terme).

Le poste de contrôleur d'Olivier Goetschi est à repourvoir.

Pascal Carrupt se propose comme nouveau vérificateur des comptes.

L'assemblée valide sa nomination et le remercie chaleureusement.

Pour 2025 les comptes seront contrôlés par Pascal et Bruno.

10. Calendrier 2025

- Fournées 2025, les dates sont mises sur le site internet de l'association.

Quelques dates importantes

- La journée de travail sera le 7 juin.
- Fournée de la Saint-Florentin sera le 27 septembre.
- Marche du grain 10 août.
- Fournée de l'Avant de l'association sera le 20 décembre.

11. Divers.

- Visite de nos amis de St Alban
A leur demande, les jeunes accompagnés par Nicolas Chavalard viendront nous rendre visite du 7 au 11 juillet. Ils ont demandé de pouvoir faire du pain et des tresses. En collaboration avec la société du village, nous ferons aussi des pizzas. En comité nous avons décidé que les frais de farines, etc. seront pris en charge par notre association.
Pour cet événement, nous avons réservé la salle paroissiale.
- Cotisation : Les personnes rencontrant des difficultés pour payer la cotisation peuvent prendre contact avec une personne du comité pour que nous puissions trouver une solution.
- À la demande de certains membres de l'association, nous allons mettre le nom des farines utilisées pour chaque sorte de pain. Cela permettra aux personnes allergiques de savoir si elles peuvent ou non consommer le pain.
- Bruno au nom de la SVM demande que nous nous coordonnions mieux pour éviter que nos activités respectives ne soient pas programmées le même jour. Une proposition serait que les représentants des 2 comités se rencontrent pour mieux coordonner nos activités avant les prochaines assemblées générales.
- Nombre de pains lors de chaque fournée :
Vu l'augmentation du nombre de commandes de pain, une question se pose pour savoir si nous arrivons au maximum de pains faisable avec notre four et notre équipe de boulanger. Stéphane rassure l'assemblée, nous ne sommes pas encore arrivés à la limite de ce que nous pouvons faire, mais si cela devait arriver, nous prendrions des initiatives pour limiter le nombre de pains commandés.
- 20 ans de l'association et 40 ans de la remise en fonction du four :
En 2027 nous allons fêter les 20 ans du four et les 40 ans de sa remise en fonction. Pour que la fête soit belle, nous allons créer un comité d'organisation. Les premières propositions seraient de proposer une sortie au moulin de Grange Marnand. De préparer un week-end en septembre autour du pain.
Toutes les propositions d'activité sont les bienvenus, n'hésitez pas à nous en parler.

Pas d'autres, divers. Le président clôture l'assemblée générale et invite les participantes et participants à partager le verre de l'amitié.